

Conseil d'établissement de l'école La Croisée

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école La Croisée, tenue à Rivière-du-Loup, le lundi 24 octobre 2022.

Présences : Marie-Pier Dionne Lévesque, Martine Paradis, Mélissa Bouffard, Michaël Morin, Marie-Claude Rioux, Karine Plourde, Daisy Boucher Lafrance, Mariette Lagacé, Pascale Soucy, Valérie Potvin, Mireille Bélanger, Laurie Bourgoïn stagiaire de Marie-Pier Dionne Lévesque, Stéphanie Douay, Julie Dubé

Commissaires invités :

Absences : Martine Pelletier, Isabelle Busseau

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
1. Mot de bienvenue et présences	La bienvenue est souhaitée à tous et les présences sont prises.	
2. Présentation des membres du CÉ	Chacun des membres se présente.	
3. Nomination d'un président ou d'une présidente et d'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote).	Mme Pascale Soucy propose Mme Stéphanie Douay pour le poste de présidence pour l'année 2022-2023 Mme Daisy Boucher Lafrance se propose comme vice-présidente pour l'année 2022-2023 Adoptées à l'unanimité	
4. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire à chaque année (nommé(e) par le directeur/la directrice (69 LIP)).	Il est proposé par Mme Valérie Que Mme Julie Dubé occupe le poste de secrétaire pour l'année 2022-2023 Adopté à l'unanimité	
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par : Mme Martine Paradis Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé Adopté à l'unanimité	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p>6. Suivi et adoption du procès-verbal du 20 juin 2022 </p>	<p>Il est proposé par : Mme Mélissa Bouffard</p> <p>Que le procès-verbal soit adopté tel que proposé</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	<p>Point 5.7 du procès-verbal du 20 juin : Rina Fraser n'a pas d'intérêt pour les diners</p> <p>Point 10.1 du procès-verbal du 20 juin : objets perdus. Pas beaucoup de parents qui se manifestent pour les objets perdus. Les objets perdus qui ont des noms à l'intérieur seront redonnés aux élèves concernés. Une communication sera faite pour indiquer l'endroit des bacs des objets perdus pour que les parents puissent vérifier lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants.</p>
<p>7. Adoption des règles de régie interne et remise des documents suivants :</p>		
<p>7.1 Formulaire de dénonciation d'intérêt pécuniaire (Annexe A de la régie interne)</p>	<p>Chaque membre du conseil d'établissement doit remplir le document et doit le remettre.</p>	<p>On doit le remettre au secrétariat de la Croisée 1 ou de la Croisée 2.</p>
<p>7.2 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels</p>	<p>Chaque membre du conseil d'établissement doit remplir le document et doit le remettre.</p>	<p>On doit le remettre au secrétariat de la Croisée 1 ou de la Croisée 2.</p>
<p>8. Approbation des modifications à l'horaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - École au Sommet le 16 septembre dernier (4^e, 5^e et 6^e années) - Ferme Benovan pour la cueillette de citrouilles (4 ans, 5 ans et 1^{re} année) - 1 groupe de 5^e année est allé à la bibliothèque municipale - Parc des chutes pour les 4 ans le 6 octobre dernier - Projet vélo samedi 26 septembre en avant-midi par M. Martin-Raymond Cloutier - 30 novembre le groupe de Mme Mélissa Pelletier organise une collecte de sang, les élèves du groupe seront bénévoles en après-midi 	
<p>9. Affaires de la direction (points d'information)</p>		
<p>9.1 Nouveau personnel</p>	<p>Mme Valérie présente les nouveaux membres du personnel et leur fonction.</p>	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p>9.2 Formations suivies par les membres du personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 29 aout : techniques d'impact pour 20 enseignants et TES - 29 aout : modalité francisation pour les secrétaires - 30 aout : présentation du programme SCP pour les enseignants et TES - 8 septembre : douance pour les directions, psychoéducatrice et orthopédagogues - 14 septembre : les ateliers d'écriture pour une enseignante de 4^e année - 21 septembre : agent culturel pour une enseignante - 21 septembre : correspondance graphèmes-phonème pour 2 enseignantes de 2^e année - 22 septembre : présentation du programme SCP pour les éducateurs du SDG - 3 octobre : gestion de classe pour les enseignants, TES, psychoéducatrices et secrétaires - 11, 12 et 18 octobre : facturation GPI pour les secrétaires - 11 octobre : le leadership pour les directions et l'enseignant leader pédagogique - 12 octobre : correspondance graphèmes-phonèmes pour les orthopédagogues - 13 octobre : méthodes de production pour 1 orthopédagogue - 21 octobre : correspondance graphèmes-phonèmes pour les 3 enseignantes de 1^{re} année, 1 enseignante de 2^e année et l'enseignante de francisation 	
<p>9.3 Activités parascolaires</p>	<p>Mme Valérie nous présente le fonctionnement des activités parascolaires proposées aux élèves pour l'automne 2022. Il y a des offres sportives et culturelles (5 au total). Le nombre d'inscriptions est plus faible que par le passé.</p>	
<p>9.4 Projet éducatif et plan d'action</p>	<p>Le projet éducatif et le plan d'action seront travaillés cette année. Les résultats seront présentés au fur et à mesure.</p>	
<p>9.5 Mise en place du programme SCP et du programme Hors-piste</p>	<p>La mise en place du programme SCP se passe bien. M. St-Georges aide l'équipe pour la mise en place de ce programme. Quelques ajustements à faire. Programme hors-piste : programme de prévention sur l'anxiété. Suivi par courriel aux parents pour leur dire ce qui a été présenté aux enfants. Tout le monde accepte de participer au programme hors-piste, chapeau! Des améliorations ont été apportées cette année par rapport à l'an dernier.</p>	
<p>9.6 Plan de lutte contre l'intimidation</p>	<p>Mme Martine nous présente et nous résume les résultats de l'étude du plan d'action pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation à l'école.</p>	<p>Adoption du plan de lutte contre l'intimidation à faire suite aux modifications du document par Mme Martine.</p>
<p>9.7 Service de garde</p>	<p>Nous sommes chanceux, car nous n'avons qu'un seul poste qui n'est pas pourvu. En juillet dernier, nous avons appris qu'il y aurait une nouvelle façon de fonctionner pour la facturation. Maintenant, nous devons facturer au contrat. Cette façon de faire aide pour la planification du personnel. Les parents peuvent annuler un contrat, mais la direction doit accepter avant la résiliation. Un montant de 50\$ est demandé pour l'annulation du contrat ou 10% du montant qu'il reste à payer. Il y a débordement d'enfants au service de garde par rapport au nombre d'éducateurs. Nous n'avons pas le choix d'accepter les élèves le midi, même si nous avons du transport le midi. Nous pouvons prendre des grands-parents pour dépanner.</p>	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
9.8 Nouvelle méthode de facturation	Pas nécessairement parfait, mais beaucoup mieux qu'avant!	
9.9 Utilisation du budget du CÉ	Nous devons trouver des façons d'utiliser le budget. Une conférence pour les parents avec Mme Annick Kerschbaumer a été mentionnée.	
10. Affaires de la présidence (points d'information)	Aucun!	
11. Suivi du comité de parents	Il y a eu 2 rencontres jusqu'à présent. Plan d'engagement vers la réussite : consultation auprès des parents. Transport scolaire : matin et soir, c'est signé pour 6 ans. Cependant, pour le midi renouvellement pour 1 an seulement, car trop de fluctuation dans le prix de l'essence. La cote des bâtiments a augmenté cela fait mal paraître les bâtisses du CSS, mais nous recevons plus d'argent pour l'entretien. Le DG n'a pas d'ouverture pour la fermeture des SDG pour les journées de tempête. Les parents vont devoir être consultés par les directions d'établissement concernant la fermeture lors de ces journées. Si nous avons des idées pour des conférences, de la formation ou autre, faire parvenir nos idées à Mme Karine Plourde pour le comité de parents.	
12. Suivi de l'OPP	Photos? Satisfaction par les parents? Pas tant! Beaucoup plus naturel à l'extérieur qu'avec la toile.	
13. Correspondance	Aucune!	
14. Autres points : - -	Aucun!	
15. Questions du public	Est-ce que le stationnement entre l'église et la rue Vézina sera mieux déneigé cet hiver? Mme Valérie nous indique que ce bout de rue appartient à la ville. Les parents sont très satisfaits de Miss Lili qui enseigne l'anglais. Par contre, ils sont inquiets de voir que le niveau d'anglais des années précédentes n'est pas acquis pour plusieurs élèves. Ils se demandent si leurs enfants seront capables de s'adapter lorsqu'ils arriveront au secondaire. Mme Valérie les rassure en leur indiquant que les enseignants d'anglais s'ajustent selon le niveau d'anglais acquis des élèves lors de leur entrée au secondaire. Une sensibilisation a été faite auprès des élèves de ne pas accepter de bonbons d'étranger qui les arrête dans la rue. L'aide aux devoirs avec la maison de la famille et certaines TES de l'école sont démarré depuis cette semaine. Les petits sont priorisés.	
16. Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par : Mélissa Bouffard Que l'assemblée soit levée à 20 h 39 Adopté à l'unanimité.	

Stéphanie Douay

Présidente

24 octobre 2022

Date

Julie Dubé

Secrétaire

24 octobre 2022

Date